YERRES

HÔTEL DE VILLE
Crèches Familiales
"Bambi"&"Pinocchio"
N° Tél : 01 69 49 76 85
N / Réf : NDA/CSJ/SB/IF

DECISION N° 2008/167

OBJET : Convention de prestation de service relative à l'organisation d'un spectacle de Noël aux crèches familiales Bambi Pinocchio, avec l'association " La Forêt des Enchanteurs ".

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 7 avril 2008, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales, et autorisant l'Adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférents,

CONSIDERANT que dans le cadre des fêtes de fin d'année organisées par les crèches Familiales "Bambi Pinocchio", le spectacle proposé par l'association " La Forêt des Enchanteurs " représentée par Monsieur Bernard KINGLER, Président, sise 36 boulevard de Clichy – 75018 Paris, correspond aux intérêts de la commune,

DECIDE

De signer une convention de prestation de service avec ladite association concernant un spectacle de 4 représentations : " Le Sapin de Noël " qui se dérouleront le jeudi 11 décembre 2008 à 9h55, 10h30, 15h30 et 16h15 dans les locaux des Crèches Familiales "Bambi et Pinocchio", 2 rue du Maréchal Juin, 91330 YERRES, moyennant un montant de 680 euros.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune, exercice en cours.

Fait à Yerres, le 19 juin 2008

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 201

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98